



# Evaluation Summaries

## *Combattre les pires formes de travail des enfants (PFTE) au Madagascar. La Contribution de l'IPEC au Plan National d'Action pour l'éradication du Travail des Enfants*

### Brèves informations

**Pays concerné :** Madagascar

**Evaluation :** Décembre 2007

**Mode d'évaluation:** Indépendante à mi-parcours

**Domaine Technique:** Pires Formes du Travail des Enfants (PFTE)

**Gestion de l'évaluation:** Section conception, évaluation et documentation de l'IPEC (DED)

**Equipe d'évaluation:** Sandy Wark

**Début du projet:** Septembre 2004

**Fin du projet:** Juin 2009

**Code du projet:** MAG/04/P50/USA

**Donateur:** Département du Travail du gouvernement des Etats-Unis (USDOL)  
(4, 750,000US\$)

**Mots-clés:** Travail des enfants

### Contexte

#### Brève présentation du projet

L'éradication du travail des enfants et de ses pires formes est une priorité nationale pour le plan de développement national de Madagascar. En effet, on estime à 1, 377,800 le nombre d'enfants travailleurs âgés entre 7 et 17 ans, soit environ 1/3 de la population enfantine.

A cet effet, le gouvernement malgache a lancé un Plan d'Action National (PAN) afin d'éliminer les PFTE pour la période 2004-2019.

Le projet IPEC, sous financement de l'USDOL, a pour objectif de soutenir la mise en place et l'accomplissement du PAN avec la coopération

du gouvernement de Madagascar, des représentants de l'OIT, des partenaires tripartites d'IPEC, de la société civile et d'autres partenaires en développement (UNICEF, FAO, etc).

Le projet a pour objectif de travailler à deux niveaux pour s'assurer que le PAN puisse atteindre ses objectifs.

Le premier objectif stratégique consiste à apporter du soutien pour créer un environnement favorable à une action nationale contre les PFTE à Madagascar.

Cet objectif stratégique est réparti en cinq composantes :

- Développer la base des connaissances,
- Bâtir une compétence nationale,
- L'Harmonisation et renforcement du cadre juridique,
- Le développement du système de formation éducative et pédagogique,
- La sensibilisation et mobilisation sociale.

Le second objectif stratégique du projet est de développer des modèles d'intervention au niveau local pour cibler les garçons et filles à risque ou déjà impliqués dans les pires formes du travail en vue de les protéger, retirer et réhabiliter et que ces modèles puissent être répliqués dans différents domaines et/ou à une grande échelle. Cette composante constitue l'action directe visant à prévenir, retirer et réhabiliter 14000 enfants des pires formes du travail infantile par le biais de l'éducation et d'autres services. Elle inclut une formation de base, la formation des agences d'exécution, fournir des services

éducatifs aux enfants, des activités génératrices de revenus pour les familles et faire de la sensibilisation au niveau local.

### **Objet, portée et objectifs de l'évaluation**

Cette évaluation à mi-parcours présente le bilan des réalisations du projet du BIT et de l'IPEC financé par l'USDOL.

Elle étudie les questions portant sur la conception initiale de projet, la mise en œuvre, les leçons apprises, le potentiel de renouvellement et d'accroissement des activités et leurs perspectives de durée. Elle évalue les opportunités, l'importance et le bon fonctionnement des activités du projet.

La nomination d'un nouveau Conseiller Technique principal Adjoint (CTP) a été faite en Avril 2007, afin de répondre aux retards enregistrés dans la mise en œuvre du projet.

Suite à ces événements, et après le point qui a été fait à mi-parcours, une nouvelle direction et des orientations stratégiques ont été mise en place en juin 2007.

Cette évaluation à mi-parcours présente donc une occasion opportune de faire un bilan afin de savoir si le projet peut atteindre ses objectifs étant données les nouvelles mises en place pour accélérer et réorienter la mise en œuvre.

Elle permet, entre autre, d'étudier les questions portant sur la conception initiale de projet, la mise en œuvre, les leçons apprises, le potentiel de renouvellement et d'accroissement des activités et leurs perspectives de durée. Elle évalue les opportunités, l'importance et le bon fonctionnement des activités du projet.

La mission d'évaluation a été réalisé du 4 au 16 novembre 2007.

### **Méthodologie de l'évaluation**

La démarche méthodologique repose sur cinq types d'activités :

- Analyse documentaire
- Entretiens avec le personnel de gestion du projet, les interlocuteurs nationaux, régionaux, et donateur
- Visite de sites de programmes d'action directe
- Entretiens avec les bénéficiaires du projet

- Séminaire et atelier de réflexion avec les différentes partenaires clés du projet.

## **Résultats atteints et conclusions**

**Importance de la conception du projet :** Les activités prévues par le projet sont claires et ont un lien sur les résultats prévus avec quelques exceptions. Les indicateurs proposés pour mesurer l'évolution par rapport aux objectifs sont vraisemblablement bons. Le projet a identifié ses régions cibles, ses secteurs cibles et les critères pour identifier les partenaires et les bénéficiaires des programmes d'actions directes sont clairs. Le processus suivi par IPEC en vue de mettre sur pied le projet de manière appropriée prend en compte la participation du gouvernement de Madagascar dans la conception du projet.

**Mise en œuvre du projet:** Il y a eu des « retards considérables dans la réalisation des objectifs du projet » qui après deux ans ont conduit à un changement au niveau de la direction de gestion du projet. Depuis le changement de la direction, la mise en œuvre du projet s'est accélérée de manière significative comme le démontrent le nombre croissant des programmes d'actions et la rapidité de leur approbation, les budgets engagés et les dépenses budgétaires croissantes.

**Les progrès obtenus selon les résultats prévus et les objectifs du projet** *Diffuser les connaissances de base* – le projet connaît un succès progressif dans la réalisation des activités planifiées.

*Bâtir une compétence nationale* – un progrès significatif a été atteint dans la réalisation des objectifs recherchés mais d'autres activités n'ont pas encore été réalisées dont un important plan d'action pour renforcer la compétence d'une structure nationale sur le travail des enfants connu sous le nom de PACTE.

*Renforcer le cadre légal* – L'appui du projet à l'élaboration et au vote d'une nouvelle loi interdisant le travail aux enfants est un acquis significatif contre le travail des enfants.

*Multiplier les opportunités de formation éducative et pédagogique* – Le projet a connu peu de succès dans la réalisation des activités

prévues en vue de renforcer les capacités du système éducatif / formation pédagogique / apprentissage, pour attirer et retenir les enfants à risque. Au moment où tous les programmes d'actions directes avaient un volet éducatif et pédagogique, le travail en amont n'avait pas encore été concrétisé en activités stratégiques au niveau national.

*Sensibilisation* – Les activités du projet visant à rendre le public malgache plus conscient des conséquences négatives du travail des enfants ont été très intenses à ce jour et pourraient atteindre les résultats attendus du projet.

*Développer des modèles efficaces d'intervention* Au moment de l'évaluation à mi-parcours, il y avait 12 programmes d'actions actives, dont 10 étaient des programmes d'actions directes pour réaliser des activités de retrait, prévention et réhabilitation des enfants travailleurs. La plupart des programmes d'actions directes offrent sensibilisation, conseils, services médicaux et services de soutien scolaire aux enfants ciblés et apportent du soutien aux activités génératrices de revenus de leurs familles. Cette approche pragmatique est importante dans la réussite globale des programmes.

- *Continuité du projet* Le projet intègre de manière efficace et directe les autorités gouvernementales compétentes au niveau central (CNLTE, Ministères) et au niveau local (régions) dans la conception, le suivi et la réalisation des interventions, et cela constitue une approche saine vers une continuité du projet.

### Recommandations et Enseignements retenus

#### Recommandations :

- En ce qui concerne les activités de diffusion des connaissances de base, le projet et ses partenaires doivent se préoccuper aussi bien de la manière dont les données sur le travail des enfants (résultats du recensement national), les études et les bonnes pratiques seront diffusées et utilisées que de la collecte

d'informations, la production et le stockage des données ainsi que l'élaboration des rapports. La recherche, la sensibilisation, le plaidoyer et les actions directes doivent converger ensemble sinon les activités de collecte d'excellentes données auront un impact très limité.

- Il y a des facteurs économiques très difficiles qui poussent les familles malgaches à utiliser leurs enfants dans leurs stratégies de survie à court terme qu'aucune sensibilisation ni une meilleure législation ne peut venir à bout. Des synergies avec des initiatives offrant des alternatives viables à long terme au travail des enfants, non seulement au niveau des politiques mais aussi au niveau des programmes d'actions directes, doivent être trouvées. Les programmes d'actions directes soutenus par le projet ne doivent pas être des solutions uniques ou « tourne clé » appliquées par des ONG et dépendant entièrement du financement de IPEC. La dépendance des programmes d'actions directes par rapport à IPEC est une menace à la continuité.
- Les programmes d'actions directes sont conçus pour retirer, prévenir et réhabiliter les enfants de l'exploitation. Mais ils sont aussi conçus pour développer des *modèles* d'approches afin de les *répliquer* et de les *accroître* avec des ressources autres que celles de IPEC. Ceci est une perspective stratégique qui nécessite d'être discutée au sein du CNLTE et du PACTE. Les décideurs ne doivent pas seulement se demander « combien d'enfants » mais « par quels modèles, et quelle manière on peut les répliquer ? ».
- Bien que faisant face aux maux particuliers, aux défis spécifiques et aux solutions spécifiques au travail des enfants, le projet doit éviter de compartimenter le fléau du travail des enfants à l'intérieur d'un problème distinct du bien-être global de l'enfant et

des mouvements de protection, des initiatives de réforme éducative, des programmes et stratégies de lutte contre la pauvreté. L'excellent travail de plaidoyer mené par le personnel et les partenaires du projet, qui a abouti à l'insertion du problème du travail des enfants comme étant un problème social prioritaire auquel il faut s'attaquer dans le Plan d'Action de Madagascar, doit être utilisé pour capitaliser sur les synergies et les programmes dans tous les secteurs avec diverses partenaires publics et privés. En particulier, le projet doit œuvrer vers une proche convergence avec les stratégies nationales et régionales pour le bien-être de l'enfant et les organisations afin de renforcer les mécanismes de pouvoir dans les communautés et les systèmes de référence. Le « Memorandum of Understanding » entre IPEC Madagascar et l'UNICEF est un bon instrument pour débiter ce processus.